

arnouville

express

LA LETTRE // HORS SÉRIE AVRIL 2020 // n° 362 // www.arnouville95.fr

édito

Chers Arnouilloises,
chers Arnouillois,

A l'occasion de son allocution en date du 13 avril 2020, le président de la République nous a donné le cap jusqu'au 11 mai 2020.

Malheureusement, en l'état actuel des connaissances scientifiques et des moyens matériels disponibles dans notre pays, le confinement reste encore la meilleure des protections.

Espérons donc qu'à compter du 11 mai, tests de diagnostic, masques adaptés par nature de protection, surblouses et gels hydroalcooliques permettent de protéger tous nos concitoyens, qu'ils soient sur le terrain ou confinés encore partiellement.

En attendant, comme je vous l'indiquais dans ma lettre du 8 avril 2020, la ville met tout en œuvre dans

le cadre de ses missions, pour faciliter votre vie quotidienne et préserver votre cadre de vie :

- La police municipale concentre ses missions sur le respect du confinement et des bonnes pratiques,

- Les permanences téléphoniques de la mairie pour prendre en charge les urgences administratives fonctionnent toujours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

- Les services techniques préservent la propreté de notre ville et l'entretien des espaces publics. Le service d'astreintes est disponible 24/24 et 7/7 pour la prise en charge des incidents majeurs,

- Le CCAS continue à renforcer et diversifier les aides à domicile auprès des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie. Une cellule de veille contacte régulièrement celles qui se sont inscrites au CCAS,

- Enfin, le service garde d'enfants a été étendu des personnels de santé aux personnels de sécurité pour leur permettre d'être plus facilement disponibles.

Par ailleurs, afin de garantir votre sécurité, j'ai décidé avec mes collègues élus, d'annuler toutes les manifestations et rassemblements en intérieur ou extérieur jusqu'à fin juin. Il est probable que cette mesure sera étendue jusqu'au mois de septembre, les délais d'organisation se réduisant au fur et à mesure du confinement.

Comme vous pouvez le constater, l'esprit pratique et la solidarité doivent rester au cœur de nos préoccupations quotidiennes. À cet effet, vous trouverez en page 2 et 3, le patron et les explications pour ceux qui souhaitent fabriquer leur propre masque.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi,

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Une question ? Un service ? Vos contacts utiles :

Urgence administrative

> Hôtel de ville, 01 30 11 16 16.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Une question pour vos démarches ?

> Posez la directement via le site internet de la ville www.arnouville95.fr rubrique « contacter la mairie ».

Retrouvez sur le site internet www.arnouville95.fr toutes les informations les plus actualisées : attestations en téléchargement, informations nationales et locales, déplacements, etc.



COLLECTES
DES DÉCHETS
ET RECYCLABLES

Les collectes des ordures ménagères sont maintenues ;
les collectes des déchets verts et encombrants sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

❗ En cas de problème de collecte, contactez le Sigidurs par courriel : collecte@sigidurs.fr
Site internet : www.sigidurs.fr

Violences intrafamiliales : réagir pour tout changer

17

Victime et/ou témoins, appelez le 17 en cas d'urgence.

URGENCE
114

Victime et/ou témoins et vous ne pouvez pas appeler le 17, envoyez un sms au 114 en cas d'urgence.

3 | 9 | 19
3919

Appelez pour recevoir de l'aide et des conseils (appel anonyme et gratuit).



KUFU

Réalisation

**Draw
it!**

Illustration

L'atelier MSL
Faites vos créations

Patronnage

EXPLICATIONS

Masque en tissu réutilisable

MATERIEL :

- Une paire de ciseaux et des épingles
- Chutes de coton (pour les couches extérieures)
- Molleton (entre les deux couches de coton)
- Elastique souple + ou - 20cm (selon le tour de tête) x 2 ou ruban 30cm x 4
- Le patron découpé (que vous pouvez imprimer ou redessinez-le sur un papier à l'aide des mesures).
- Idéalement une surjeteuse sinon une machine à coudre classique fonctionnera aussi !)

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :

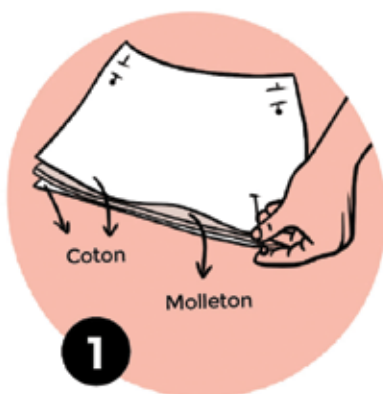
- Ce masque n'est pas un dispositif médical
- Lavage avant première utilisation
- Le masque ne peut être porté que quelques heures puis doit être lavé
- Lavage à 60°

FABRICATION DE MASQUES

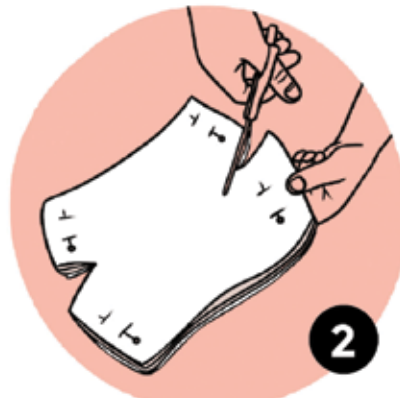
Vous pouvez fabriquer vos propres masques en tissu en suivant le patron et les explications ci-après. D'autres modèles existent, que vous pouvez trouver en effectuant une recherche sur Internet.

Même s'il ne peut pas filtrer les particules les plus fines, ce type de masque maison permet de limiter les projections de gouttelettes de salive (contenant des particules virales) expulsées lors d'un éternuement ou d'une toux, ou simplement en parlant. **Il ne dispense pas de pratiquer les gestes barrières (voir page 4).**

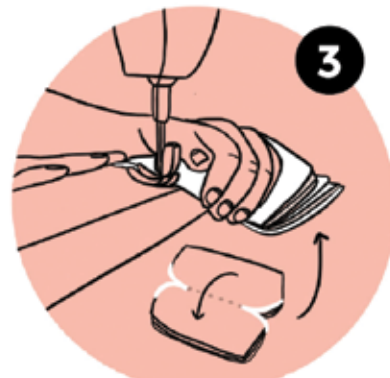
Pour la confection de vos masques maison, il est préférable d'utiliser des étoffes serrées mais respirantes, suffisamment souples pour s'adapter à la forme du visage, assemblées en deux ou trois couches.



1 / Créer un matelas avec les trois tissus (voir le dessin), les fixer ensemble avec des épingles



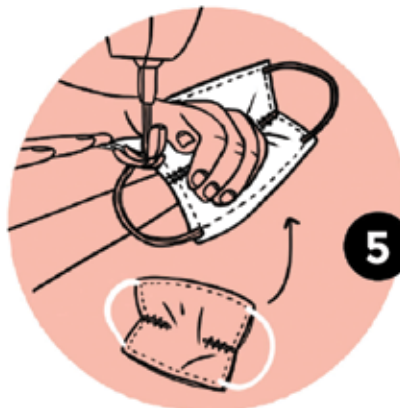
2 / Tracer le patronage sur le matelas de tissus puis découpez les trois épaisseurs ensemble



3 / Plier le matelas et surjeter les pinces (si pas de surjeteuse, coudre à 8mm + zigzag de finition pour éviter que le tissu ne s'éfiloché)



4 / Surjeter tout le tour du masque (si pas de surjeteuse, coudre à 8mm + zigzag de finition pour éviter que le tissu ne s'éfiloché)



5 / Assembler les extrémités des élastiques ou des rubans aux 4 coins du masque

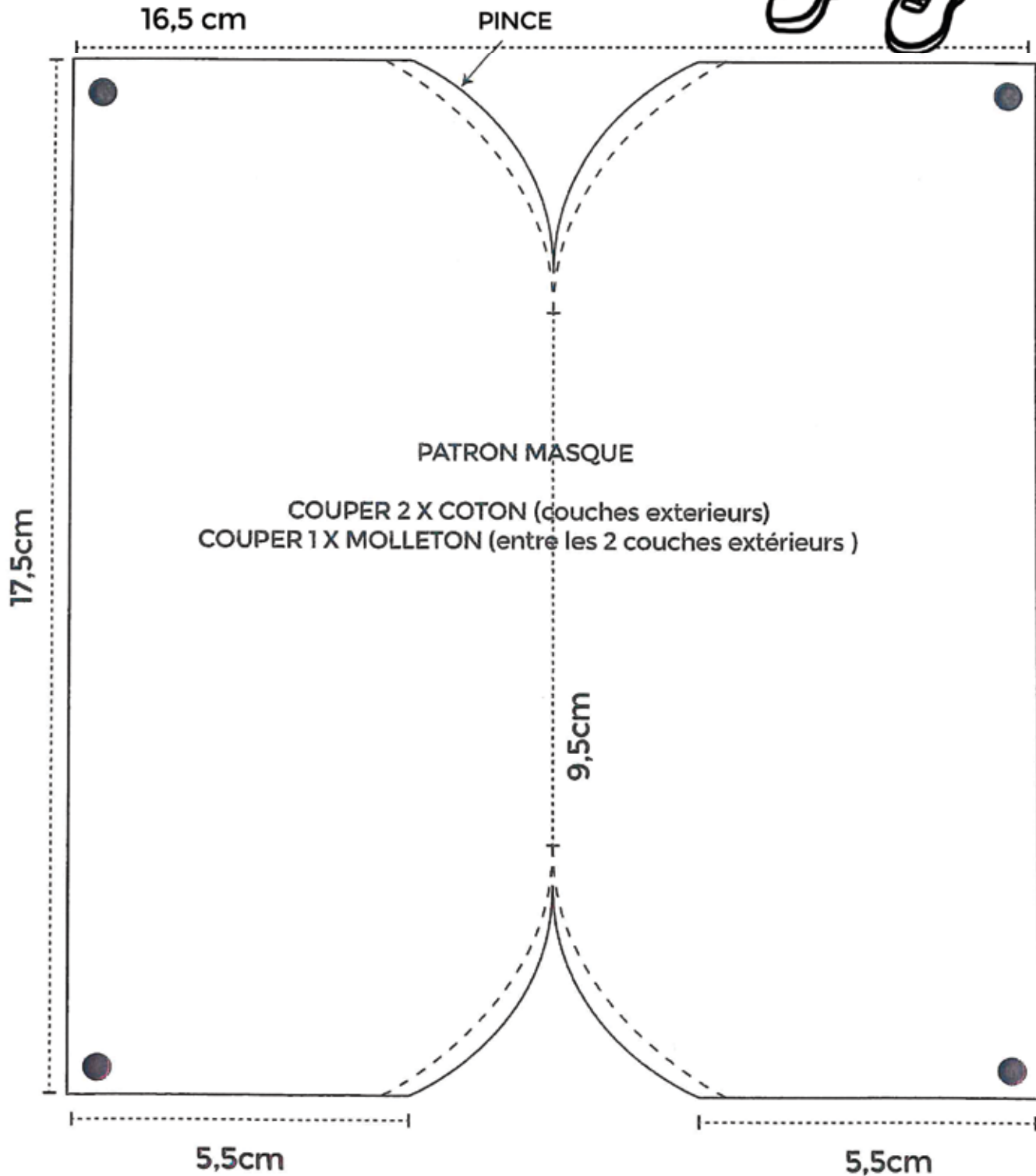


6 / Couper les fils qui dépassent



Patron

Masque en tissu réutilisable



INFOS PRATIQUES

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE LA VILLE SUR NOTRE SITE WWW.ARNOUVILLE95.FR



LES AIDES DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) maintient son activité d'aide à domicile auprès des personnes âgées en perte d'autonomie comme habituellement.

Repas

Les prestations de portage de repas à domicile sont également maintenues.
> **Pour tout renseignement, contactez le 01 34 45 97 02.**

Transport

Des transports très ponctuels sont maintenus uniquement pour les rendez-vous médicaux, bien que le service du minibus collectif soit temporairement suspendu.

> **Contact 01 34 45 97 06 / 02**

Aide aux courses

Face à cette situation épidémique, le CCAS propose un service d'aide aux petites courses de proximité. Un agent ou un bénévole agréé par la ville se rend pour vous, dans les boulangeries, dans les pharmacies ou dans les commerces locaux. Ce service s'adresse prioritairement aux personnes âgées isolées et aux personnes en situation de handicap.

> **Les rendez-vous sont pris les matins au 01 34 45 97 03 et les courses sont faites les après-midi.**

Une cellule de veille est mise en place

Les personnes âgées inscrites sur le fichier local des personnes vulnérables âgées de plus de 70 ans (habituellement canicule) sont contactées régulièrement. Il est tout à fait possible d'inscrire une personne âgée sur ce registre durant l'épidémie.

> **Contact 01 34 45 97 06.**



STATIONNEMENT

Le stationnement alterné continue même durant la période de confinement. Ainsi, les 1^{er} et 15 de chaque mois, nous vous remercions de changer votre véhicule de côté de rue. Ceci, afin de maintenir une gestion cohérente des stationnements sur la commune et aussi une bonne circulation des véhicules de secours et de ramassage des déchets ménagers.

ALIMENTATION



Pour faire face à l'épidémie et ainsi restreindre les contacts et les déplacements, plusieurs mesures ont été prises :

- Les commerces alimentaires de détails et de restauration rapide à emporter d'Arnouville doivent fermer leurs portes à 20 heures, conformément à l'arrêté municipal n°016/2020 (consultable sur le site de la ville). Cet arrêté a été pris de concert avec les villes voisines de Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel et Gonesse.

- Le marché alimentaire d'Arnouville a fermé ses portes dès le 26 mars 2020, conformément à l'article 8 du Décret gouvernemental n°2020-293 du 23 mars 2020.

Des commerçants du marché procèdent à la vente en livraison de produits alimentaires. Retrouvez leurs contacts sur l'article dédié sur le site internet de la commune www.arnouville95.fr

VOS DÉPLACEMENTS

Pour endiguer l'épidémie le gouvernement a pris des mesures de confinement de la population sur l'ensemble du territoire.

Des dérogations sont possibles, uniquement dans les cas urgents et indispensables (les cas sont mentionnés sur la dérogation).

Pour effectuer ces déplacements, vous devez impérativement vous munir d'une attestation dérogatoire dûment complétée, que vous pouvez télécharger sur le site de la ville www.arnouville95.fr. Vous pouvez également l'écrire à la main sur le même modèle.

En plus de cette attestation de déplacement, les personnes devant impérativement aller travailler doivent disposer d'un justificatif de leur employeur.

N'oubliez pas ces justificatifs. En cas de non présentation, les forces de l'ordre peuvent verbaliser les contrevenants d'un montant de 135 euros.

GESTES BARRIÈRES

PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEONS-NOUS !

Pour se protéger et protéger les autres, respectez les mesures sanitaires suivantes :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.

>J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, **j'appelle mon médecin** avant de me rendre à son cabinet. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. **Si les symptômes s'aggravent** avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **j'appelle le SAMU- Centre 15.**



INFORMATIONS CORONAVIRUS

0 800 130 000

Appel gratuit depuis un poste de téléphone fixe

www.santepubliquefrance.fr

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE // 15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA

Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,

Agence RDVA, Pixabay, Freepik.

www.arnouville95.fr